



Mercredi 11/09/2024

Atelier journée présentiel/distanciel :

Comment bien préparer sa retraite pour une retraite heureuse et sereine !

SOMMAIRE:

Partie 1 : Vieillir, c'est vivre de 09h à 11h05

Partie 2 : Franchir sereinement le cap de la retraite ! de 11h15 à 13h15

Partie 3 : Transmission du patrimoine et protection de la famille de 14h15 à 16h15



Mercredi 11/09/2024

Atelier journée présentiel/distanciel :

Comment bien préparer sa retraite pour une retraite heureuse et sereine !

SOMMAIRE:

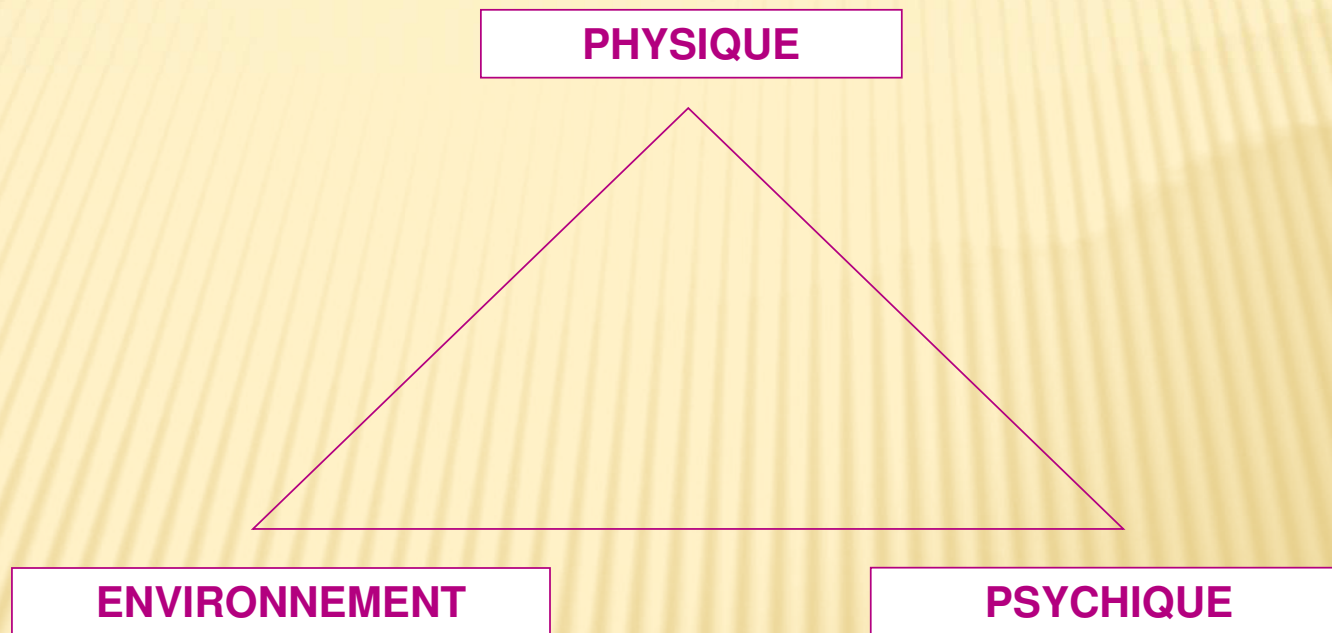
Partie 1 : Philippe ROUSSEAU, chronobiologiste

Viellir c'est vivre : intervention de 09h à 11h05

VIEILLIR C'EST VIVRE

Philippe ROUSSEAU

La santé



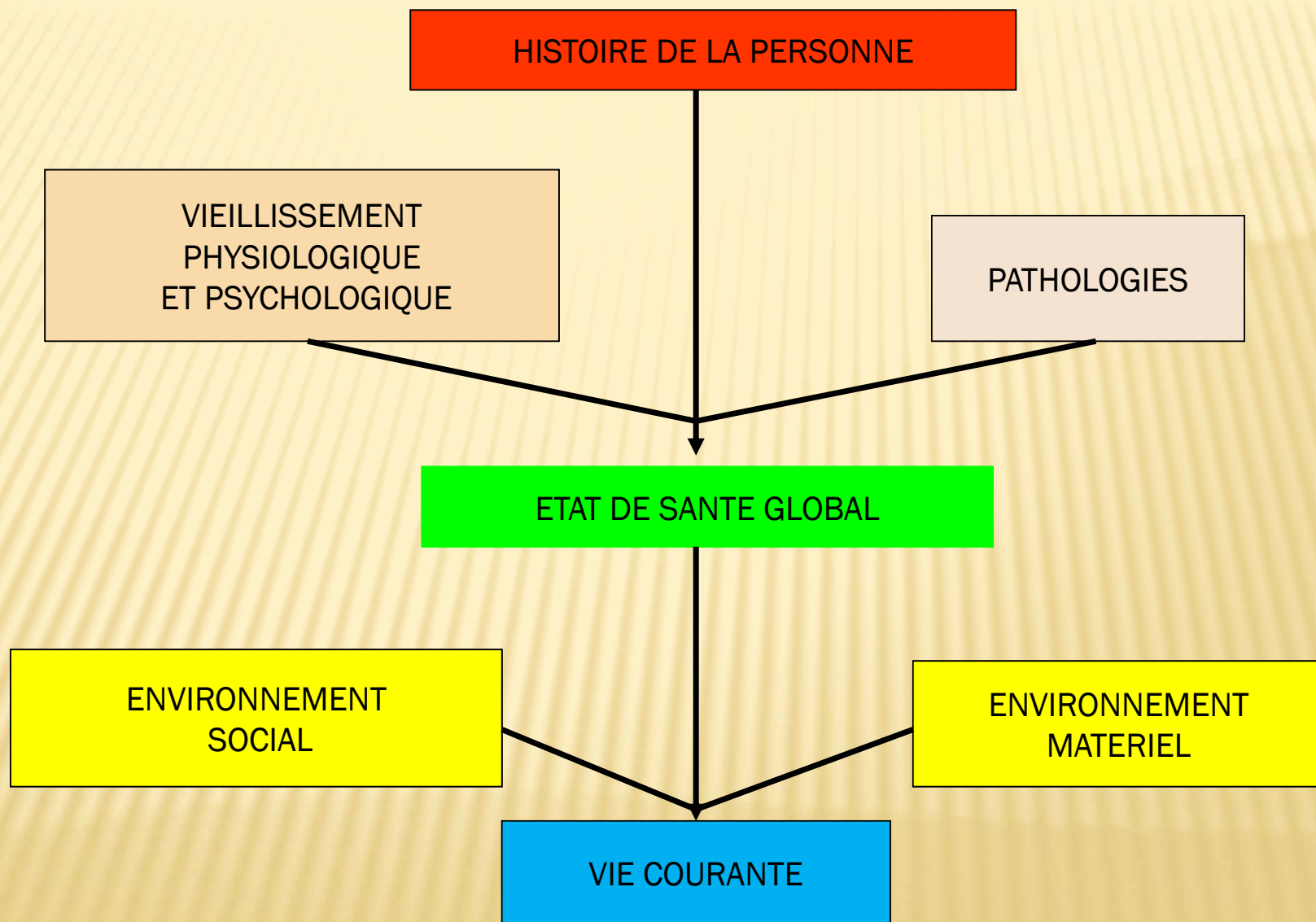
La santé

État de bien être complet physique, mental et social et ne se résume pas à l'absence de maladie.

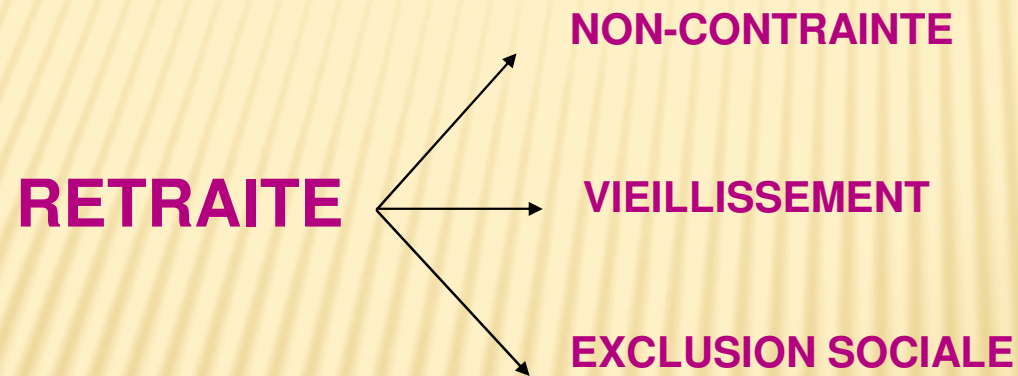
OMS, 1946

Dimension essentielle de la qualité de vie, l'opportunité de faire des choix et d'être satisfait de vivre.

OMS, 1986



LA RETRAITE et SES REPRESENTATIONS



LE VIEILLISSEMENT

Vieillesse normale ou physiologique

réduit peu à peu les réserves fonctionnelles sans jamais entraîner à lui seul une défaillance

Les maladies chroniques surajoutées.

Leur fréquence augmente avec l'âge, elles font l'objet de la prévention et des traitements

Les maladies aiguës qui précipitent la décompensation, elles sont réversibles si elles sont connues, traitées

NOTION D'AUTONOMIE

- ✘ Autonomie : Capacité à prendre des décisions.
- ✘ Auto = soi - nomos=loi
- ✘ Ne pas confondre avec la notion d'indépendance
- ✘ L'autonomie peut être considérée comme la capacité de gérer ses dépendances

NOTION DE HANDICAP

- × Pathologie
 - × Déficience
 - × Incapacité
- Physique
-
- × Handicap
- Environnement

LES MODIFICATIONS DU VIEILLISSEMENT NORMAL

- × Limitations des amplitudes articulaires
- × Modifications de la locomotion
- × Modifications de la vision
- × Modifications de l'audition
- × Risque de malnutrition
- × Modifications de la mémoire et de l'attention
- × Modifications du sommeil
- × Deuil et Isolement

ÉQUILIBRE DE SANTÉ ET VIEILLISSEMENT

D'après Le Pr. Henri CHOSSAT

- × ACTIVITES
- × ALIMENTATION
- × AGRESSIONS
- × ANIMATION
- × ALTRUISME
- × AFFECTIVITE
- × AUTO-SURVEILLANCE

ACTIVITÉS

ACTIVITES PHYSIQUES

- Régulières
- Adaptées
- Ludiques

*Pour l'entretien corporel
et le maintien de l'équilibration*

ACTIVITES INTELLECTUELLES

- Variées

*Pour l'entretien du fonctionnement
cérébral
et de la mémoire*

EFFETS BÉNÉFIQUES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

- Lutte contre la sédentarité
- Effets sur le système cardio-vasculaire
- Effets sur la tension artérielle
- Effets sur système pulmonaire
- Effets sur l'appareil locomoteur
- Effets sur le bien-être psychique
- Effets sur le cholestérol et les lipides sanguins
- Effets sur le sommeil
- Effets sur la mémoire
- Effets sur le diabète
- Effets sur les cancers
- Effets sur l'obésité

ACTIVITÉS ET

DORMIR le temps suffisant

- Pour réparer notre organisme
- Pour lutter contre les infections
- Pour rêver et mémoriser
- Pour éviter les baisses de vigilance

**Se reposer dans la journée,
se relaxer, et faire une sieste appropriée
favorisent
le sommeil nocturne.**



LE SOMMEIL

60 ANS DE VIE

20 ANS DE SOMMEIL

DONT

7 ANS DE REVES

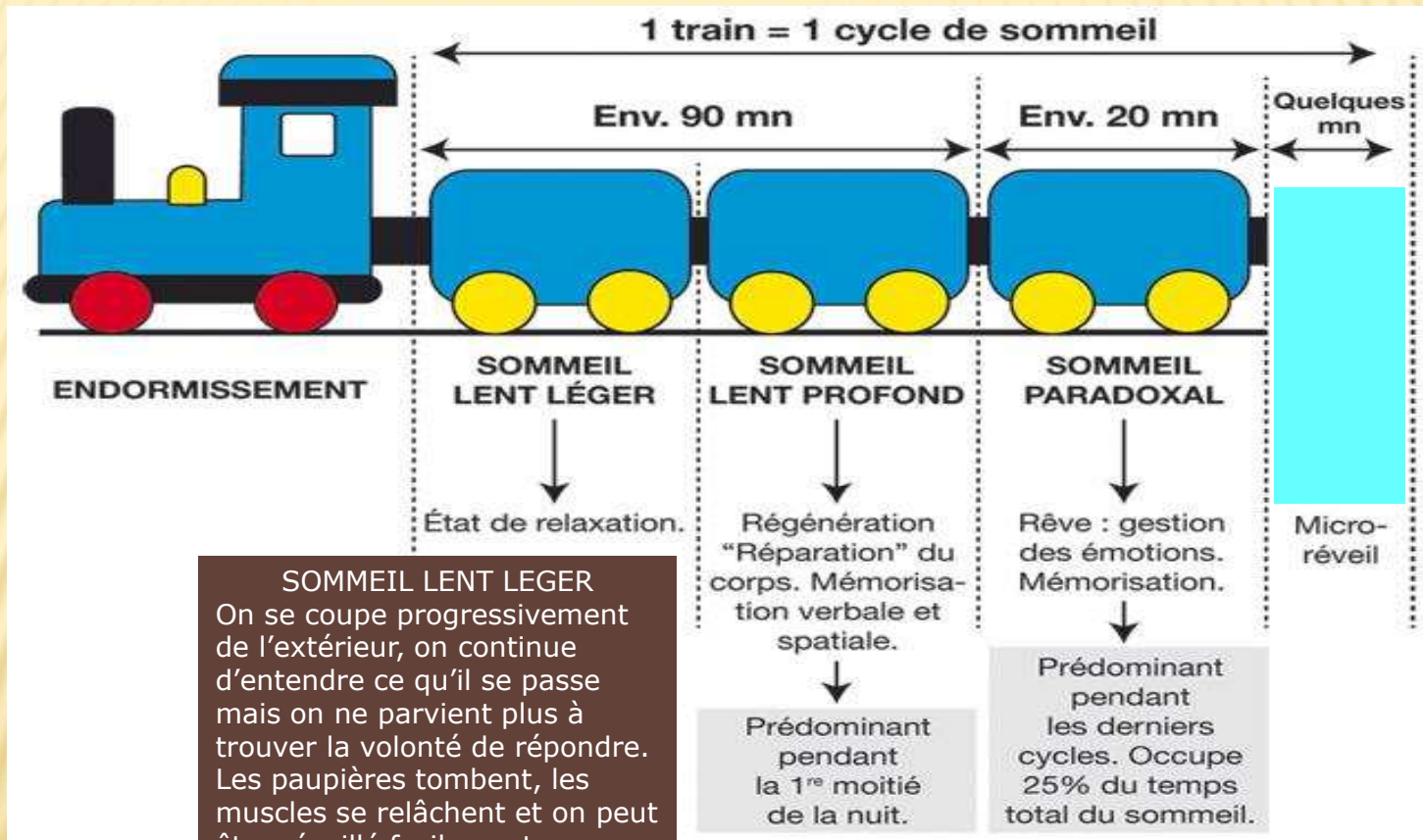
LE SOMMEIL

$$\begin{array}{r} 4 \text{ CYCLES}^* \\ \times \\ 1 \text{ H } 1/2 \\ \hline 2 \text{ HEURES} \\ = \\ 6 \text{ à } 8 \text{ HEURES} \end{array}$$

* 4 à 6 cycles en moyenne

LE DÉROULEMENT D'UNE NUIT DE SOMMEIL

UNE NUIT DE SOMMEIL SE COMPOSE GÉNÉRALEMENT DE 4 À 6 CYCLES DE SOMMEIL.



SOMMEIL LENT PROFOND
On n'entend plus rien.

SOMMEIL ET VIEILLISSEMENT

Modification de la répartition sur 24 heures

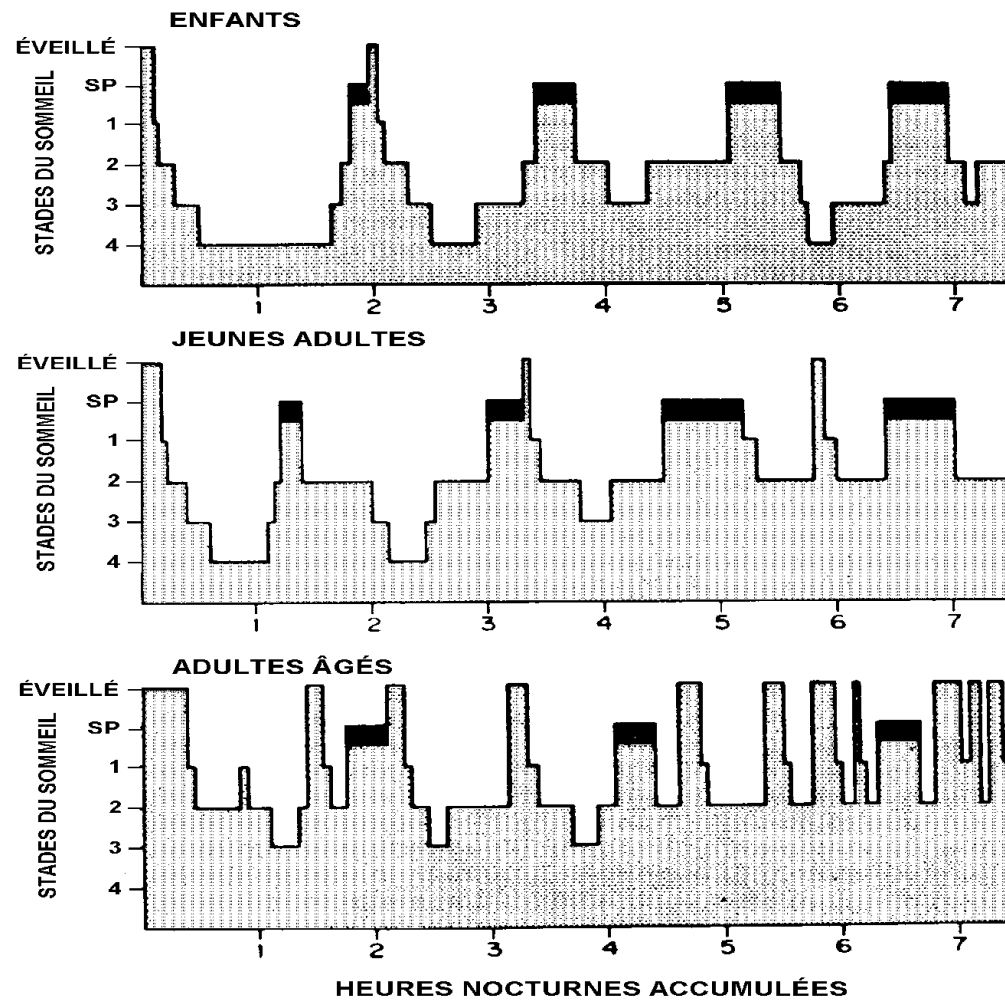
Délai d'endormissement allongé

Augmentation des éveils nocturnes

Modification de l'architecture

Décalage de phase fréquent

LE SOMMEIL AU COURS DE LA VIE



ALIMENTATION

- **SUFFISANTE**
- **ÉQUILBRÉE**
- **VARIÉE**
- **ADAPTÉE**



ANIMATION

Pour stimuler les CINQ SENS

- **Pour Entretenir la Mémoire Sensorielle**
- **Pour Évaluer et Développer ses Compétences et ses Capacités**
- **Pour Avoir une Estime Positive de Soi**

ALTRUISME

- × **PENSER AUX AUTRES**
- × **PENSER A SOI**
- × **PARTAGER**
- × **S'ENRICHIR**
- × **CONSERVER DES LIENS SOCIAUX**

AFFECTIVITÉ

**QUELQUE SOIT L'ÂGE,
UNE PERSONNE A BESOIN D'AIMER
ET D'ÊTRE AIMÉE**

AGRESSION

- × **CONNAISSANCE DES RISQUES**
- × **PREVENTION DES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE**
- × **PREVENTION DES PATHOLOGIES**
- × **BON USAGE DES MEDICAMENTS**
- × **GESTION DES SITUATIONS DE STRESS**

AUTO SURVEILLANCE

- × **SAVOIR S'ECOUTER**
- × **SAVOIR SE MENAGER**
- × **PASSER REGULIEREMENT UN BILAN DE SANTE**
- × **NE PAS HESITER A DEMANDER CONSEIL A UN PROFESSIONNEL DE LA SANTE**

L'acteur ou le figurant ?

«**CHACUN EST EN PARTIE RESPONSABLE DE LA MANIERE DONT IL VA VIEILLIR**» (Professeur FORETTE)

➤ Devenir **ACTEUR** de sa santé.

➤ Savoir pratiquer une «**DEFENSE ELASTIQUE**» (Maximilienne LEVET) :

- **CEDER** sur certains points,
- **ADOPTER** stratégies de **COMPENSATION**.

➤ Rester ouvert aux autres :

«**Se blottir c'est vieillir, sortir c'est rajeunir**» (Pr. Choussat).

CONCLUSION

**LA SANTE EST UNE PLENITUDE DE VIE, UNE HARMONIE
DYNAMIQUE DE L'HOMME AVEC LUI-MÊME ET AVEC SON MILIEU
DONT L'OBJECTIF EST D'ENRICHIR CHACUN DE SES DONS.**

Paul VALERY

SANTE = CAPACITE A L'ADAPTATION



Mercredi 11/09/2024

**Atelier journée :
comment bien préparer sa retraite pour une retraite heureuse et
serene !**

Partie 1 : Philippe ROUSSEAU
Vieillir c'est vivre : intervention de 09h à 11h

Merci de répondre au sondage
Merci pour votre participation à cette journée



Mercredi 11/09/2024

**Atelier journée :
comment bien préparer sa retraite pour une retraite heureuse et
serene !**

Pause 05 minutes



Mercredi 11/09/2024

Atelier journée présentiel/distanciel :

Comment bien préparer sa retraite pour une retraite heureuse et sereine !

SOMMAIRE:

**Partie 2 : Sandrine GILLES, Psychologue
Franchir sereinement le cap de la retraite! de 11h15 à 13h15**

Intervention Atelier journée
11 septembre 2024

Franchir sereinement le cap de la retraite



Au programme

- **Accueil - Présentation - Objectifs**
- **La retraite : représentations ; idées reçues**
- **Le passage : Un nouveau changement**
- **Retraité(e) : Une nouvelle identité sociale**
- **Mieux se connaître pour mieux passer le cap**
 - Changer de vision
 - Identifier ses besoins
 - Connaître ses valeurs
- **Construire son projet**
- **Conclusion**

Qui suis-je : Sandrine GILLES, Psychologue


Formations complémentaires

Thérapies familiales systémiques - Thérapies brèves solutionnistes – Psychologie positive- Journal créatif® - Journal Thérapie© - Approches intégrées du corps et de l'esprit ...

Mon cœur de métier : La prévention, le bien-être et l'épanouissement

Mes actions :

- **Stages RVR** : Animation du volet psychologique du départ à la retraite (Esprit retraite)
- Modules « bien-être psychique » des **stages « Ressourcement et bien-être »** et « **Cultiver l'optimisme et l'épanouissement** » (Esprit retraite)
- Ateliers « **Tremplin vers la retraite en visioconférence** » (Néosilver & le Prif))
- **Journées bien-être des seniors & semaine bleue** (Mairie de Seclin)
- **Ateliers de journal créatif® en présentiel et en visioconférence** (clés de l'épanouissement, du bien-être et du bien vieillir)
- Animations ateliers prévention « **cap bien-être** », « **Dormez-bien vivez bien** », « **Cap vitalité** » (Défi autonomie Seniors)
- Accompagnement des **personnes en Burnout**



Pourquoi une intervention sur le volet psychologique du départ à la retraite?

La retraite:

- Transition majeureparfois sous-estimée
 - Vécus différents
 - Modifie nos habitudes de vie et de santé
-Une ré-organisation intérieure et extérieure



Intentions :

- Sensibiliser aux enjeux psychologiques du **passage** de la vie professionnelle vers la retraite
- Permettre de démystifier ce qu'est pour chacun ce passage de vie qu'est la retraite pour qu'il devienne une étape agréable, stimulante et attendue où on peut se réaliser
- Présenter les balises pour bâtir un nouveau projet de vie en équilibre et définir un cap pour vivre pleinement et harmonieusement la retraite
- Prise de conscience de l'importance de conscientiser ses besoins, souhaits, valeurs , priorités pour aider à faire des choix éclairés pour prendre les décisions

« La retraite, ce sont de belles années en perspective si elles répondent vraiment aux besoins et aux valeurs spécifiques de chacun »

L'observateur curieux et bienveillant



- La retraite :
- Définitions
- Représentations multiples
- Contexte actuel
- Changements oui mais identité profonde est toujours là!

La retraite : Définitions :

- Situation d'une personne qui s'est retirée d'un emploi et qui a droit à une pension
- Prestation sociale versée à quelqu'un qui a pris sa retraite
- Eloignement momentané de ses occupations habituelles pour se recueillir, se préparer à un acte important; lieu où on se retire
- Action de se retirer d'un lieu : « faire une retraite » : s'éloigner temporairement du monde pour se recueillir.
- Evocation militaire : « Battre en retraite » : se replier sur ses positions avant la défaite
- En Espagne : « Jubilation! »



Particularités actuelles :

- **Augmentation de l'espérance de vie** : 35 ans gagnés en un siècle
- **Agisme** : Il regroupe les stéréotypes (façon d'envisager l'âge), les préjugés (ce qu'inspire l'âge) et la discrimination (la façon de se comporter), dont on est soi-même victime ou dont autrui est victime en raison de l'âge. (OMS)
- **Jeunisme** = forme d'âgisme : « Culte des valeurs associées à la jeunesse (beauté, performance, etc.) » (Le Robert)
- => Nouveaux modèles différents de ceux des générations antérieures




Dangers des préjugés liés à l'âge et du jeunisme ambient

« En se laissant influencer par ce prêt à penser anti-âge où la vieillesse est synonyme de déclin et de désengagement, le risque est de vieillir prématurément ! » (Olivier de La Doucette)

Par contre, changer de regard sur l'avancée en âge agirait sur la longévité !

Les études montrent que les personnes qui considèrent le vieillissement comme une expérience « positive » vivent en moyenne 7 ans de + que les autres !

(Journal of Personality and Social Psychology 2022)



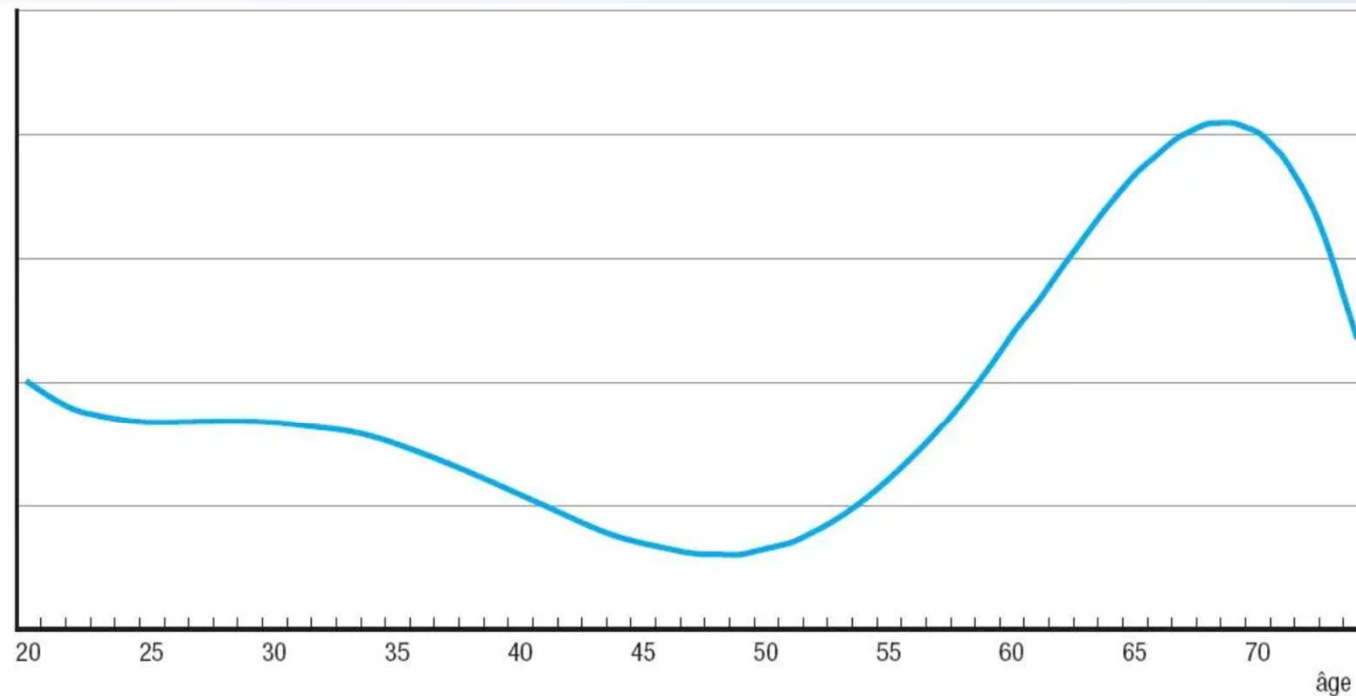
“ La retraite, période où l'expérience d'une vie et la jeunesse du cœur se rencontrent pour pouvoir profiter d'un temps si précieux (Marie De Hennezel)

”

« Il ne s'agit pas d'un 3ème âge, mais bien d'une 3ème vie aussi longue que celle de Schubert ou de Mozart ... Une vie à accomplir...et non à occuper! »

(Michèle Delaunay)

Evolution du sentiment de bien-être au cours de la vie



Lecture : en moyenne, un individu est sensiblement moins heureux entre 45 et 50 ans qu'aux environs de 20 ans, et nettement plus heureux aux alentours de 65 ans.

Champ : France métropolitaine.

Source : Eurobaromètres 1975-2000.



Transition - Changement: De quoi parle t'on?

Changement = Evènement extérieur

Transition =

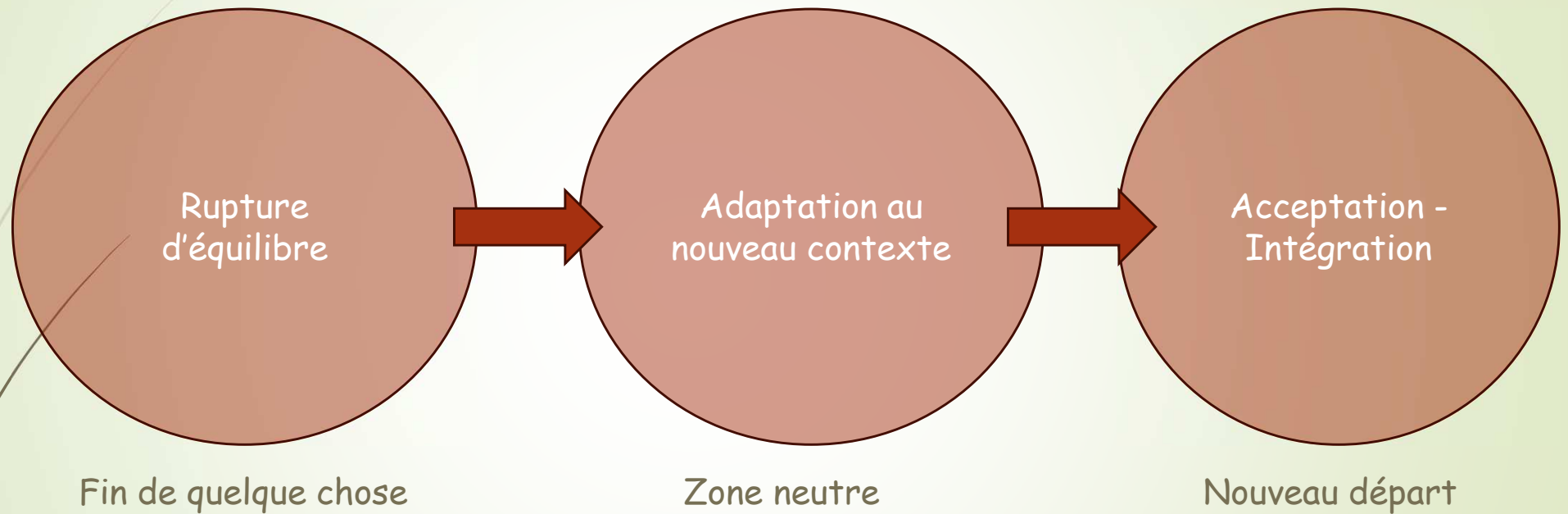
- Réalité psychique
- Processus délicat +/- facile à vivre
- Phases +/- longues à traverser
- Alternances entre plusieurs émotions & états et c'est Normal!
- Ennemis = internes : résistance au changement

Fin de la transition : Quand le changement est intégré

Zoom sur la rupture d'équilibre de ce changement

- 10ème place des changements générateurs de stress!
- Touche simultanément presque tous les aspects -> PERTES
 - 'Statut'
 - Territoire professionnel
 - Organisation du temps => temps libre
 - Relations de travail
 - Sentiment d'utilité pour certains
 - Diminution du pouvoir d'achat
 - Changement de l'environnement intellectuel
 -

La Transition : un processus en 3 phases



Entre la fin d'une phase et le début d'une autre, il y a un important passage à vide, c'est dans l'ordre des choses.....
Entre la chute des feuilles à l'automne et le printemps où la nature refleurit, il y a l'hiver où rien ne se passe ...en apparence



L'impact psychologique d'une transition n'est pas toujours proportionnel à l'importance apparente du changement qui a déclenché la transition

Notre vie est une succession de transitions

La transition vers la retraite : Préparation du voyage

« Les grands nouveaux départs se préparent pas à pas dans notre inconscient » (William Bridges)



Un changement, une traversée parmi les autres déjà réalisées...

Mais avec une vie professionnelle et personnelle d'expériences comme bagage!



Conseils

- Adopter la technique du chat
- Anticiper les pertes
- Changer de lunettes (Croyances, Injonctions liées à l'âge....)
- Les autres traversées déjà réalisées ? (carnet de bord)
- Vérifier l'état du bateau
- S'informer sur les recommandations



Prendre des informations sur la destination et les recommandations

Clés du Bienvieillir

- => Recherches Zones Bleues (Okinawa par exemple)
- => Recommandations OMS

//

Clés du bien-être et de l'épanouissement
identifiées par la science (Psychologie positive)

Réussir sa sortie du travail : Préparer le départ : Idéal :

- **Décider soi-même de la date de départ** en fonction de son 'calendrier intime'
 - Printemps = idéal
- **Prendre soin de sa fin de carrière :**
 - assurer la transmission professionnelle,
 - conclure positivement,
 - éviter de partir en catimini ou encore en froid ou en colère,
 - célébrer le départ avec un pot de départ
- Engager progressivement la transition : changement de lieu mais aussi changement mental
 - Opter pour un départ en douceur (temps partiel...) permet d'éviter la rupture.

Définir le cap

« Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va »
Sénèque

« La retraite ce sont de belles années en perspectives si elles répondent vraiment aux besoins et valeurs de chacun »

« Nos plus belles qualités sont indemnes et celles qui n'ont pas été utilisées, faute de loisir pour le faire, sont disponibles, prêtes à être réveillées et exercées »
Michèle Delaunay

Bien connaître son identité permet d'éviter les erreurs de caps ou encore de chercher à vivre selon des principes ou des valeurs qui ne sont pas les nôtres mais celles des autres.



Les besoins

- Forgent notre personnalité
- Evoluent avec l'âge et les expériences vécues
- Structurent notre identité
- Conditionnent notre bien-être.
- L'équilibre dans leur satisfaction peut être modifié avec la retraite or....
- Satisfaire ses besoins fondamentaux => source de plaisir
- Intérêt de les connaître pour les satisfaire!

Les valeurs



- Evoluent
- Donnent du sens à ce que vous pensez et faites
- Le terme « sens » est considéré dans 2 acceptations :
 - Signification de son existence,
 - Direction de vie
- Affirmer ses valeurs = renforcez son identité

« Le sens que vous donnez à votre vie vous pousse à vous investir dans des projets »

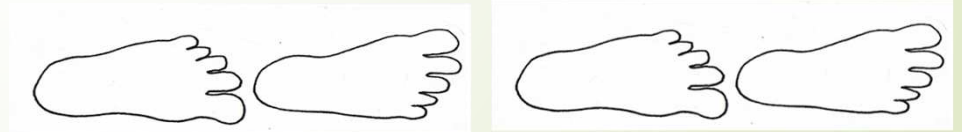
La gestion du temps à la retraite

- ➔ Temps imposé -> des temps librement choisis
- Entre trop plein d'activités et pas assez : équilibre pas toujours facile à trouver.
- Être organisé
- Conserver un agenda
- Profiter de l'instant présent

« Hier est derrière, demain est un mystère, aujourd'hui est un cadeau, c'est pourquoi on l'appelle le temps présent »

Construire son projet

- S'écouter (ce qui fait Oui/Non)
- Mes rêves (Même les plus fous!)
- Choisir vers où orienter son énergie
- Appuis ?
- Prioriser
- Petits pas
- Vision board





MERCI pour votre attention!





Mercredi 11/09/2024

**Atelier journée :
comment bien préparer sa retraite pour une retraite heureuse et
serene !**

**Partie 2 : Sandrine GILLES
Franchir sereinement le cap de la retraite!**

**Merci de répondre au sondage
Merci pour votre participation**



Mercredi 11/09/2024

Atelier journée présentiel/distanciel

Pause déjeuner : nous revenons bientôt connexion dès 14h00



Mercredi 11/09/2024

Atelier journée présentiel/distanciel :

Comment bien préparer sa retraite pour une retraite heureuse et sereine !

Partie 3 : Jacky ROY, Juriste

Transmission du patrimoine et protection de la famille

TRANSMISSION DU PATRIMOINE ET PROTECTION DE LA FAMILLE



« Transmission » – bibliothèque Habott - Chinguetti- Mauritanie.

Sommaire

LES REGIMES MATRIMONIAUX

1. Le régime primaire impératif
2. Régime légal
3. Les régimes conventionnels
4. Changement de régime matrimonial
5. Tableau comparatif entre les trois principaux régimes matrimoniaux

SUCCESSIONS AB INTESTAT

1. Les ordres des successibles
2. Le conjoint survivant (CS) : Droits
3. Le conjoint survivant (CS) : Logement
4. Le conjoint survivant (CS) : Conversion de l'usufruit

DONATIONS ENTRE EPOUX ET SUCCESSIONS TESTAMENTAIRES

1. Donations entre époux
2. Testaments

DONATIONS DONATION-PARTAGE ET LEUR FISCALITE AVANTAGEUSE

1. Donations entre vifs
2. Donations-partages
3. Fiscalité avantageuse

SOLUTIONS FINANCIERES

1. Assurance décès
2. Assurance-vie

NICHES FISCALES

1 - Le régime primaire impératif

- Contribution aux charges du mariage selon les facultés respectives de chacun des époux,
- Solidarité des dettes ménagères sauf excessives ou à tempérament,
- Accord des 2 époux pour la disposition du logement,
- Tout pouvoir de chacun d'eux sur les biens mobiliers sauf les meubles meublant le logement de la famille,
- Autonomie bancaire,
- Fiscalité unique.

LES REGIMES MATRIMONIAUX

2 - Régime légal

Depuis le 1er février 1966, le régime sous lequel sont mariés les époux qui n'ont pas fait précéder leur union d'un contrat de mariage est celui de la communauté de biens acquis. Auparavant le régime légal était celui de la communauté de biens meubles et acquis.

LES REGIMES MATRIMONIAUX

3 - Les régimes conventionnels

a- Régime légal modifié :

- Meubles et acquêts,
- Clause de prélèvement de bien commun avec ou sans indemnité,
- Clause de parts inégales

LES REGIMES MATRIMONIAUX

3 - Les régimes conventionnels

b- Communauté universelle :

- Le plus souvent, on y prévoit une clause d'attribution intégrale de communauté au conjoint survivant.

c- Séparation de biens :

d- Participation aux acquêts :

LES REGIMES MATRIMONIAUX

4 - Changement de régime matrimonial

Après 2 années, on peut changer de régime matrimonial pour adopter le régime correspondant aux attentes des époux ;

LES REGIMES MATRIMONIAUX

TABLEAU COMPARATIF

ENTRE LES TROIS PRINCIPAUX REGIMES MATRIMONIAUX

M. et Mme Durand se sont mariés en 1980. Ils divorcent en 2021 ; voyons les conséquences concrètes sur leurs droits respectifs de l'adoption de l'un ou l'autre des 3 principaux régimes matrimoniaux.

LES REGIMES MATRIMONIAUX

TABLEAU COMPARATIF

ENTRE LES TROIS PRINCIPAUX REGIMES MATRIMONIAUX

M. Durand possédait avant son mariage une maison en Bretagne d'une valeur à ce jour de 120 000 € ; Mme Durand a reçu par donation de son père des obligations d'une valeur à ce jour de 50 000 € ; Les époux ont acquis au cours du mariage leur maison principale d'une valeur à ce jour de 200 000 €. (Hypothèses 2 et 3, Monsieur Durand seul a signé et payé).

LES REGIMES MATRIMONIAUX

	Régime légal			Séparation de biens	
	Biens propres Monsieur	Biens propres Madame	Biens communs	Patrimoine Monsieur	Patrimoine Madame
Maison en Bretagne Obligations Maison principale	120 000	50 000	200 000	120 000 200 000	50 000
Patrimoine après liquidation du régime	120 000 100 000	50 000 100 000			
	220 000	150 000		320 000	50 000

LES REGIMES MATRIMONIAUX

	Participation aux acquêts			
	Patrimoine Monsieur		Patrimoine Madame	
	originaire	final	originaire	final
Maison en Bretagne				
Obligations	120 000	120 000	50 000	50 000
Maison principale		200 000		
TOTAL	120 000	320 000	50 000	50 000
Accroissement net (final-originaire)	200 000		0	
Versement au conjoint de la moitié de l'accroissement soit 100.000	- 100 000		+ 100 000	
TOTAL = final + ou - versement	220 000		150 000	

SUCCESSIONS AB INTESTAT

1- Les ordres des successibles

- Les descendants : enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants.
- Les ascendants et les collatéraux privilégiés : père, mère, frères et sœurs, neveux et nièces.
- Les ascendants autres que père et mère.
- Les collatéraux ordinaires : oncles et tantes, cousins jusqu'au 6ème degré.

SUCCESSIONS AB INTESTAT

2- Le conjoint survivant (CS) : Droits

- Si pas d'enfant autres que communs : totalité en usufruit (U) ou $\frac{1}{4}$ en toute propriété (TP).
- Si enfant non issu des 2 époux : $\frac{1}{4}$ en TP.
- Pas d'enfant mais père et/ou mère : $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$; $\frac{3}{4}$ $\frac{1}{4}$.
- Pas d'enfant ni père ni mère : le CS recueille toute la succession sauf les biens recueilli par le défunt dans les successions de ses père et mère (qui se retrouvent en nature dans la succession) : reviennent par moitié aux frères et sœurs du DC ou à leurs descendants

SUCCESSIONS AB INTESTAT

2- Le conjoint survivant (CS) : Logement

- Ordre public : jouissance gratuite du logement et de son mobilier pendant un an.
- Sauf testament contraire : au cours de cette même année, le CS peut opter pour un droit viager sur le logement et les meubles meublants ; la valeur de ce droit s'impute sur la part successorale du CS.
- Attribution préférentielle lors du partage de la succession.

SUCCESSIONS AB INTESTAT

2- Le conjoint survivant (CS) : Conversion de l'usufruit

- En rente viagère à la demande du CS ou de l'un des héritiers et sauf sur le logement et les meubles meublants.
- En capital par accord entre le CS et les héritiers

Les solutions

DONATIONS ENTRE EPOUX ET SUCCESSIONS TESTAMENTAIRES

1. Donations entre époux :

- + Soit quotité disponible ordinaire (dépendant du nombre d'enfants)
- + Soit $\frac{3}{4}$ usufruit + $\frac{1}{4}$ toute propriété
- + Soit totalité en usufruit.

DONATIONS ENTRE EPOUX ET SUCCESSIONS TESTAMENTAIRES

2. Testaments :

On peut disposer par testament de ses biens au profit de quiconque sauf à respecter la réserve du ou des enfants et du CS s'il en existe.

DONATIONS DONATION-PARTAGE ET LEUR FISCALITE AVANTAGEUSE

1- Donations entre vifs :

Acte important : « donner et retenir ne vaut ». Mais possibilité d'inclure de nombreuses clauses de protection du donateur : réserve d'usufruit, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer, réserve du droit de retour (aujourd'hui légale)...

DONATIONS DONATION-PARTAGE ET LEUR FISCALITE AVANTAGEUSE

2- Donations-partages :

Plus de liberté depuis la loi du 23 juin 2006 :

- Enfants mais aussi petits-enfants, frères et sœurs, neveux, familles recomposées
- Renonciation à tout ou partie par un enfant (au profit de ses descendants)
- Renonciation anticipée à l'action en réduction
- Autorisation de vendre
- Libéralité graduelle
- Libéralité résiduelle

DONATIONS DONATION-PARTAGE ET LEUR FISCALITE AVANTAGEUSE

3 - Fiscalité avantageuse :

Réduction de la base taxable par la réserve d'usufruit :

A - de 51 à 60 ans révolus : 50 %

B - de 61 à 70 ans révolus : 40 %

C - de 71 à 80 ans révolus : 30 %

D - de 81 à 90 ans révolus : 20 %

E - à partir de 91 ans révolus : 10 %

DONATIONS DONATION-PARTAGE ET LEUR FISCALITE AVANTAGEUSE

3 - Fiscalité avantageuse :

Abattements : depuis le 18 août 2012 :

Tous les 15 ans

A - Conjoint et partenaire d'un PACS :

- Succession : totalité exonérée
- Donation entre vifs : 80 724 € puis 5 à 45 %

DONATIONS DONATION-PARTAGE ET LEUR FISCALITE AVANTAGEUSE

3 - Fiscalité avantageuse :

Abattements : depuis le 18 août 2012 :

Tous les 15 ans

B - Ascendants ou descendants :

donation entre vifs et succession

100 000 € puis 5 à 45 % ; héritiers handicapés : 159 325 €

DONATIONS DONATION-PARTAGE ET LEUR FISCALITE AVANTAGEUSE

3 - Fiscalité avantageuse :

Abattements : depuis le 18 août 2012 :

Tous les 15 ans

C - Petits-enfants :

- Succession : 1 594 € puis 5 à 45 %
- Donation entre vifs : 31 865 € puis 5 à 45 %

DONATIONS DONATION-PARTAGE ET LEUR FISCALITE AVANTAGEUSE

3 - Fiscalité avantageuse :

Abattements : depuis le 18 août 2012 :

Tous les 15 ans

D - Frères et sœurs (sauf exonération) :

donation entre vifs et succession

15 932 € puis 35 et 45 %

DONATIONS DONATION-PARTAGE ET LEUR FISCALITE AVANTAGEUSE

3 - Fiscalité avantageuse :

Abattements : depuis le 18 août 2012 :

Tous les 15 ans

E - Autres collatéraux :

donation entre vifs et succession

7 967 € puis 55 %

DONATIONS DONATION-PARTAGE ET LEUR FISCALITE AVANTAGEUSE

3 - Fiscalité avantageuse :

Abattements : depuis le 18 août 2012 :

Tous les 15 ans

F - Non parents :

*seulement succession, pas d'abattement pour les donations entre
vifs aux non-parents*

1 594 € puis 60 %

DONATIONS DONATION-PARTAGE ET LEUR FISCALITE AVANTAGEUSE

3 - Fiscalité avantageuse :

Abattements : depuis le 18 août 2012 :

Tous les 15 ans

Toute mise à jour de ces chiffres est accessible sur le site :

www.impots.gouv.fr

mot clé : « *calcul des droits de succession* » ou peut être demandée à votre notaire habituel ou à la Chambre

Départementale des Notaires.

DONATIONS DONATION-PARTAGE ET LEUR FISCALITE AVANTAGEUSE

3 - Fiscalité avantageuse :

Abattements : depuis le 18 août 2012 :

Tous les 15 ans

Exemple : (au 1er janvier 2021)

M. et Mme Durand, âgés de 68 et 62 ans, donnent à leur fille unique un appartement à Neuilly d'une valeur de 1 000 000 d'euros ; ils se réservent l'usufruit sur le bien donné. Quel va être le montant des droits de mutation à régler ? Quelle est la situation si le bien donné est d'une valeur de 700 000 € ?

DONATIONS DONATION-PARTAGE ET LEUR FISCALITE AVANTAGEUSE

Patrimoine transmis	Réduction de la base taxable 4/10èmes (réserve d'usufruit)	Reste imposable	Abattements (applicables tous les 15 ans)	reste imposable	Calcul de l'impôt (20 %)	Droits à régler
1 000 000 €	400 000 €	600 000 €	100 000€ X 2 = 200 000 €	400 000 € $\frac{1}{2}$ 200 000 €	40 000 € - 1 806 € = 38 194 € X 2 = 76 388 €	76 388€ Soit 7,63 %
700 000 €	280 000 €	420 000 €	200 000 €	220 000 € $\frac{1}{2}$ 110 000 €	22 000 € - 1 806 € = 20 194 € X 2 = 40 388 €	40 388€ Soit 5,76 %

DONATIONS DONATION-PARTAGE ET LEUR FISCALITE AVANTAGEUSE

Avec 3 enfants :

Patrimoine transmis	réduction réserve d'usufruit	reste imposable	abattements	reste imposable	calcul de l'impôt	droits à régler
1 000 000 €	400 000 €	600 000 €	100 000 € X 3 enfants X 2 parents = 600 000€	0	0	0

Solutions financières

1- Assurance décès :

2- Assurance-vie :

- avant 1991
- entre 1991 et 1998
- depuis le 13 octobre 1998

Solutions financières

REGIME FISCAL DU CAPITAL TRANSMIS PAR L'ASSURANCE-VIE

Contrats souscrits avant le 20 novembre 1991

Sommes versées avant le 13 octobre 1998 Aucune taxation	Sommes versées à partir du 13 octobre 1998 Pas de taxation sur les sommes reçues jusqu'à 152 500 € par bénéficiaire ; Taxation à 20 % pour la part comprise entre 152 500 € et 700 000€, 31,25 % au-delà
--	---

Contrats souscrits à compter du 20 novembre 1991

Sommes versées avant le 13 octobre 1998		Sommes versées à partir du 13 octobre 1998	
Avant 70 ans	A partir de 70 ans	Avant 70 ans	A partir de 70 ans
Aucune taxation	Tous contrats d'assurance-vie confondus, exo jusqu'à 30 500 € en <i>capital</i> ; <i>les intérêts sont entièrement exonérés.</i> Au-delà, droits de succession en fonction du degré de parenté.	Exonération jusqu'à 152 500 € ; au-delà 20 % jusqu'à 700 000€, 31,25 % au-dessus.	Tous contrats d'assurance-vie confondus, exo jusqu'à 30 500 € en <i>capital</i> ; <i>les intérêts sont entièrement exonérés.</i> Au-delà, droits de succession en fonction du degré de parenté.



Mercredi 11/09/2024

**Atelier journée :
comment bien préparer sa retraite pour une retraite heureuse et
serene !**

**Partie 3 : Jacky ROY
Transmission du patrimoine et protection de la famille**

**Merci de répondre au sondage
Merci pour votre participation à cette journée**